

Niveau :	LICENCE					année
Domaine :	Sciences humaines, lettres, langues					L2 120 ECTS
Mention :	Lettres					
Parcours :	Lettres classiques					
Volume horaire étudiant :	209 h	334 h	h	h	h	543 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Guillaume Bonnet Professeur de linguistique ancienne ☎ 06-24-39-29-98 guillaume.bonnet@u-bourgogne.fr	Julia Blondel ☎ 03.80.39.55.84 julia.blondel@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Lettres et Philosophie

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

La licence de Lettres, parcours lettres classiques, a pour objectif de fournir aux étudiant.e.s, une solide formation conjointe dans les domaines des langues et littératures de l'Antiquité (latin et grec) et des littératures française, francophone et européenne. **Ce parcours se caractérise en effet par une trivalence français-latin-grec.** A ces connaissances s'ajoute une formation aux outils et aux notions utiles à l'analyse des textes, ainsi qu'aux méthodes nécessaires aux capacités rédactionnelles et orales. Il s'agit de conduire les étudiant.e.s à une maîtrise de l'écrit et de l'oral, à une meilleure compréhension des enjeux littéraires, culturels et artistiques des mondes antiques, ainsi que des mondes modernes et contemporains, dont ils forment le socle, et à un développement de leur esprit critique et scientifique.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Poursuite d'études possibles :

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'Éducation, l'accès en Master 1 mention Lettres est soumis à capacités d'accueil.

L'admission des étudiants est prononcée après examen des dossiers, selon les critères et procédures validés par les conseils centraux de l'Université de Bourgogne.

➤ Master Recherche :

Master recherches Lettres classiques. Préparation à l'agrégation de lettres classiques. Doctorat en latin, en grec, en linguistique ancienne ou en littérature française ou comparée.

➤ Master MEEF :

Master MEEF 1^{er} degré (préparation au concours de professeur des écoles) ou second degré (préparation au CAPES lettres, option lettres classiques).

lettres classiques). Préparation à l'agrégation de lettres classiques à l'issue du master Recherche.

➤ Masters professionnels :

Master « métiers du livre » (M2 existant à l'uB ; visée d'insertion professionnelle dans l'édition et les librairies...).

➤ Concours des écoles de journalisme :

Les concours de journalisme (ESJ Lille, ESJ Paris...) recrutent à bac + 2, mais un niveau bac + 3 est bienvenu. Le concours demande de bonnes connaissances en français, mais aussi une solide culture générale et des qualités d'analyse et de synthèse, que permet d'acquérir efficacement la Licence de Lettres.

➤ IPAG (Institut de préparation à l'Administration Générale) :

La Licence de Lettres prépare parfaitement aux concours administratifs, notamment à l'entrée à l'Institut de préparation à l'Administration Générale. Les qualités rédactionnelles, les capacités de synthèse que fournit la Licence de Lettres, sont fortement valorisées dans ces concours. Le choix d'une UE d'ouverture de droit complètera le profil de l'étudiant.e.

Autres débouchés possibles :

➤ Métiers de l'art et du spectacle : théâtre, cinéma.

➤ Métiers du secteur médico-social : orthophoniste, éducateur-trice, assistant.e social.e.

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation** :

En latin, grec et linguistique ancienne : connaissance solide de ces deux langues (morphologie, syntaxe, style, histoire) ; capacité de traduction ; connaissance des grandes œuvres des littératures grecque et latine, des principaux courants littéraires, des grands faits de l'histoire et de la civilisation de la Grèce et de Rome.

En littérature, culture et arts : connaissance des principaux moments et enjeux de l'histoire et de l'histoire littéraire ; connaissance des principaux contextes culturels.

En explication de texte : identification des spécificités d'un texte dans une œuvre complète, définition d'une problématique, contextualisation, analyse linéaire des effets de forme-sens.

En commentaire composé : identification des spécificités d'un texte dans une œuvre complète, définition d'une problématique, contextualisation, organisation des analyses dans un raisonnement structuré.

En dissertation sur un problème général de littérature ou de culture : analyse et discussion d'un énoncé, capacité à actualiser un programme littéraire ou culturel, capacité à organiser un raisonnement articulant exemples et réflexions abstraites.

Compétences en une langue étrangère (niveau B2 attendu) et en informatique (C2i).

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

Consolidation des connaissances en langues latine et grecque ; apprentissage de la version ; étude d'une œuvre ou d'un thème dans les littératures latine et grecque ; étude d'un fait de civilisation ou d'histoire latine et grecque ; poursuite des apprentissages en linguistique ancienne

En littérature, culture et arts : connaissance renforcée des principaux moments et enjeux de l'histoire littéraire, des principaux contextes culturels ; connaissance renforcée des articulations majeures entre la littérature et les arts ; approfondissement des littératures et des civilisations grecques et latines (sur textes traduits) (si options choisies).

En explication de texte : approfondissement des bases méthodologiques.

En commentaire composé : approfondissement des bases méthodologiques.

En dissertation sur un problème général de littérature ou de culture : approfondissement des bases méthodologiques.

Compétences en une langue étrangère et en informatique (C2i).

Modalités d'accès à l'année de formation :

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'Éducation, l'accès en Master 1 mention Lettres est soumis à capacités d'accueil.

L'admission des étudiants est prononcée après examen des dossiers, selon les critères et procédures validés par les conseils centraux de l'Université de Bourgogne

■ de plein droit :

Obtention de la L1 (60 ECTS) ou le cas échéant d'un semestre de la L1 (S1 ou S2) et de 20 ECTS de l'autre semestre avec validation complète de l'UE1.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

■ **Schéma général :**

Chaque semestre est composé de cinq « unités d'enseignement » (UE) obligatoires : UE 1 à UE 5

■ **Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis**

SEMESTRE 3

UE1	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. ⁽¹⁾ Session 1	Type éval. ⁽¹⁾ Session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
Perspectives littéraires	Littérature française	22	16,5	38,5	2,5	CC + CT (écrit de 4 heures)	écrit de 4 heures	2	2	4
	Littérature générale et comparée	11	16,5	27,5	2,5	CC + CT (écrit de 4 heures)	écrit de 4 heures	2	2	4
	Initiation à la recherche documentaire et projets tutorés		6		1	CC	oral		2	2
TOTAL UE		33	39	55	6			4	6	10

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE2	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. ⁽¹⁾ Session 1	Type éval. ⁽¹⁾ Session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
Outils et pratiques	Notions de littérature	11			2	CC + CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	1	1	2
	Latin 2 ou 3		22	22	2	CC + CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	1,5	1,5	3
	Langue vivante		16,5	16,5	1	Selon langue	Selon langue		1	1
	Informatique		16	16	1				1	1
TOTAL UE		11	54,5	65,5	6				5,5	7

UE3	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. session 1	Type éval. session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
	Littérature française	22		22	2	CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	2		2
Littératures et cultures	Littératures de l'Antiquité	16,5		16,5	2	CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	2		2
	Littérature comparée	22		22	2	CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	2		2
Total UE		60,5		60,5	6			6		6

UE4	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. ⁽¹⁾ Session 1	Type éval. ⁽¹⁾ Session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
Questions de langue	Pratique de l'oral		16,5	16,5	3	CC	oral		2	2
	Linguistique ancienne		22	22	3	CC + CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	1,5	1,5	3
TOTAL UE			38,5	38,5	6			1,5	3,5	5

UE5	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. ⁽¹⁾ Session 1	Type éval. ⁽¹⁾ Session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
Mondes antiques	Grec 2 ou 3*		22	22	3	CC + CT (écrit de 2 heures)	écrit 2 heures	1,5	1,5	3
	Anthropologie de l'Antiquité		16,5	16,6	3	CC			3	3
TOTAL UE			38,5	38,5	6				6	6

TOTAL S1	104,5	170,5	275	30						34
-----------------	--------------	--------------	------------	-----------	--	--	--	--	--	-----------

* le grec 2 et le grec 3 sont mutualisés avec le grec 2 et le grec 3 de la licence de lettres classiques CFOAD

SEMESTRE 4

UE1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. ⁽¹⁾ Session 1	Type éval. ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Perspectives littéraires	Littérature française	22	16,5	38,5	3	CC + CT (écrit de 4 heures)	Ecrit de 4 heures	2	2	4
	Littérature générale et comparée	11	16,5	27,5	3	CC + CT (écrit de 4 heures)	Ecrit de 4 heures	2	2	4
TOTAL UE		33	33	66	6			4	4	8

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE2	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. ⁽¹⁾ Session 1	Type éval. ⁽¹⁾ Session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
Outils et pratiques	Notions de littérature	11			2	CC + CT (écrit 2 h)	Ecrit de 2 heures		2	2
	Latin 2 ou 3		22	22	2	CC + CT (écrit de 2 heures)	Ecrit de 2 heures	1,5	1,5	3
	Langue vivante		16,5	16,5	1	Selon langue	Selon langue		1	1
	Informatique		16	16	1				1	1
TOTAL UE		11	54,5	65,5	6				5,5	7

UE3	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval session 1	Type éval. session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
	Littérature française	22		22	2	CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	2		2
Littératures et cultures	Littératures de l'Antiquité	16,5		16,5	2	CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	2		2
	Littérature comparée	22		22	2	CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	2		2
Total UE		60,5		60,5	6			6		6

UE4	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. ⁽¹⁾ Session 1	Type éval. ⁽¹⁾ Session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
Questions de langue	Questions de traduction		16,5	16,5	3	CC	écrit de 2 heures		2	2
	Linguistique ancienne		22	22	3	CC + CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	1,5	1,5	3
TOTAL UE			38,5	38,5	6					5

UE5	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. ⁽¹⁾ Session 1	Type éval. ⁽¹⁾ Session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
Mondes antiques	Grec		22	22	3	CC + CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	1,5	1,5	3
	Anthropologie de l'Antiquité		16,5	16,5	3	CC			3	3
TOTAL UE			38,5	38,5	6				6	6

TOTAL S2	104,5	164,5	269	30						34
-----------------	--------------	--------------	------------	-----------	--	--	--	--	--	-----------

■ MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

STATUT AJAC : L'étudiant pourra accéder à la Licence 2 s'il a validé au moins 20 ECTS dans chaque semestre (dont l'UE1)

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

● Précisions :

L'étudiant ajourné ou absent au CC en première session, passera à la session de rattrapage l'examen du CT et la note comptera pour le CC. Si l'étudiant doit passer en deuxième session l'examen CT et CC, la note de l'examen écrit sera reportée deux fois.

Mais attention en cas de redoublement si la matière n'est pas validée, les notes de CC ou CT supérieure ou égales à 10 ne sont pas conservées.

L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture de(s) enveloppe(s) contenant les sujets et mention en est faite sur le procès-verbal d'examen.

■ **INSCRIPTION PEDAGOGIQUE (ou inscription aux examens)**

Distincte de l'inscription administrative, elle est obligatoire et doit être réalisée au bureau de scolarité.

■ **INSCRIPTION**

Informations scolarité UFR Lettres et Philosophie
sur le site : UFR LETTRES et PHILOSOPHIE

Site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr>
Cliquer UFR
Cliquer UFR Lettres et Philosophie
SCOLARITE
Affichage 1^{er} étage près bureau scolarité 136 B

■ **ABSENCE TD / ASSIDUITE**

L'étudiant sera considéré comme défaillant au-delà de 3 absences injustifiées en TD.

■ **STATUT ETUDIANT SALARIE SEPECIFIQUE A CHAQUE ETUDIANT**

Demande de dispense d'assiduité aux TD exclusivement à la scolarité. Un imprimé remis à l'étudiant sera co-signé par l'enseignant et l'étudiant. Ce document sera adressé à la scolarité accompagné d'une copie du contrat de travail mentionnant les horaires de travail.

■ **STATUT ETUDIANT BOURSIER**

Une fiche assiduité aux TD délivrée par le service des bourses (CROUS) est à faire signer aux enseignants et sera rendue au bureau 164 accompagnée d'une copie du contrat de travail.

L'étudiant salarié et boursier doit suivre obligatoirement 50 % des TD.

■ **CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022/2023 et SUSPENSION DES COURS :**

Voir sur le site de l'UFR rubrique scolarité

Tout ce qui est mentionné sur cette fiche est « sous réserve d'habilitation et sous réserve de modifications ultérieures »